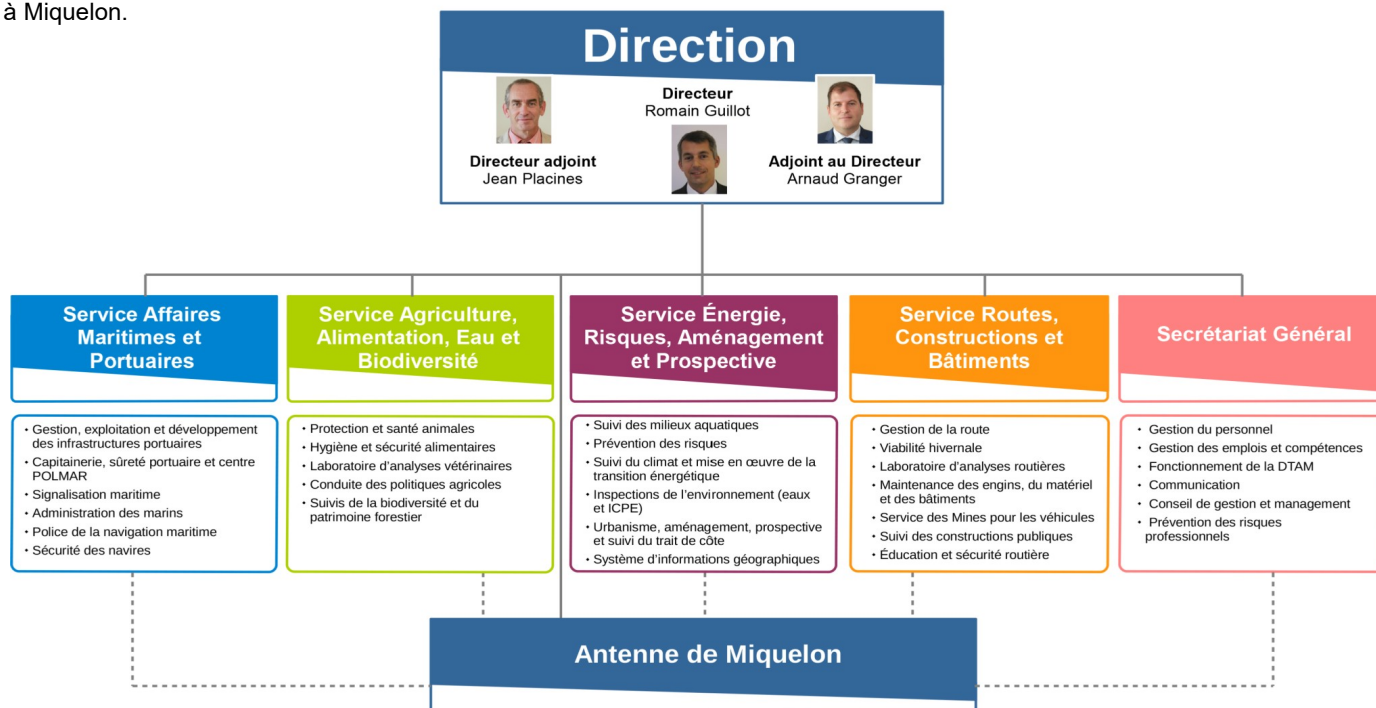


La DTAM de Saint-Pierre et Miquelon est une direction interministérielle de l'État placée sous l'autorité du Préfet. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2011 par la fusion de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt, de la Direction de l'Équipement et du Service des Affaires Maritimes.

La DTAM assure des missions dévolues aux directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), aux directions de l'alimentation, l'agriculture et de la forêt (DAAF) et aux directions de la Mer (DM) présentes dans les autres départements et collectivités d'outre-mer.

Par arrêté préfectoral du 7 novembre 2016, la nouvelle organisation de la DTAM comprend maintenant cinq services et une antenne à Miquelon.



La DTAM est par ailleurs mise à disposition de la Collectivité Territoriale en tant que de besoin en vertu de la loi organique de 2007 et d'une convention datant du 27 novembre 1989, complétée par des décisions particulières. Elle gère le patrimoine de la Collectivité Territoriale, effectue des missions d'ingénierie technique et lui apporte son aide dans l'exercice de ses compétences.

Les chiffres clés de 2017

Au 31 décembre 2017, la Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer de Saint-Pierre et Miquelon comptait 178 agents se répartissant comme suit :

Population	A+/A	B	C Administratif	C Exploitation	Volontaires au service civique	Totaux
Femmes	3	10	20	4	0	37
Hommes	9	35	6	89	2	141
Totaux	12	45	26	93	2	178

L'âge moyen des agents de la DTAM au 31 décembre 2017 était de 44 ans pour les femmes et 46 ans pour les hommes.

Au niveau de la répartition par macrograde, 67 % des agents appartenaient au macrograde C (C Administratif et C Exploitation).

En 2017, les moyens financiers ont atteint plus de 24 M€ qui se répartissent comme suit :

en €	ETAT	CT	TOTAL
Aménagement (urbanisme, habitat et constructions publiques)	321 856	5 577 877	5 899 733
Domaine routier (routes, voirie et sécurité)	791 573	2 459 688	3 251 261
Domaines portuaire et maritime	778 712	275 424	1 054 136
Infrastructures aéroportuaires	0	134 411	134 411
Aides agricoles, aquacoles	800 392	172 799	973 191
Surveillance sanitaire (alimentation et végétaux)	118 167	0	118 167
Risques naturels et technologiques	88 751	0	88 751
Milieux naturels, biodiversité et forêt	126 215	0	126 215
Dépenses de personnel	11 615 323	50 204	11 665 527
Activités support	962 185	119 046	1 081 231
TOTAL	15 603 174	8 789 449	24 392 623

Points forts de l'année 2017

Répondre aux besoins d'infrastructures existantes ou nouvelles...

L'archipel de Saint-Pierre et Miquelon nécessite une adaptation permanente des infrastructures existantes et la création de nouvelles infrastructures afin d'assurer son développement.

Dans ce cadre, la DTAM a mené plusieurs projets et a participé à des chantiers dans les domaines portuaires, aéroportuaires, routiers, et des constructions publiques, dont notamment :

- Dignes du port de Saint-Pierre : poursuite de la mission de maîtrise d'œuvre avec le rendu des rapports de projet et une validation des dimensionnements par des essais physiques sur modèle réduit,
- Mise en place de matériaux en enrobés sur les routes nationales et territoriales,
- Travaux de réfection de la piste de la patinoire, de la façade du FrancoForum,
- Instructions des demandes et surveillance de la signalisation dans le cadre du chantier du réseau de chaleur,
- Suivi analytique des matériaux mis en place dans le cadre du chantier de renouvellement de la piste de l'aéroport de Saint-Pierre,
- Pilotage du groupe de travail chargé de l'élaboration des scénarios du futur terminal croisière présentés aux acteurs locaux et lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre et la réalisation des études et le suivi des travaux.



La DTAM a suivi et a veillé au maintien d'une bonne signalisation lors du chantier du réseau de chaleur pour assurer la sécurité de tous.

...en préservant l'environnement...

Le développement du territoire doit être mené durablement, et la DTAM a pour mission d'assurer ce développement en respectant la cohésion et l'équilibre des territoires et en conciliant cette dynamique avec la préservation et la valorisation des ressources naturelles.

Parmi les actions réalisées en ce sens, on peut citer :

- Réalisation d'ouvrages spécifiques d'assainissement d'eau pluviale favorisant le déplacement des salmonidés route de l'Anse-à-Pierre,
- Programmation d'un exercice POLMAR et formation des différents acteurs du milieu maritime,
- Organisation de comptages de goélands et aide à la réalisation de comptages de limicoles, anatidés et cerfs de Virginie,
- Participation à l'étude sur la connaissance des populations de phoques dans le Grand Barachois,
- Instruction réglementaire relative à la mise en place du câble sous-marin entre Terre-Neuve et l'archipel.



Le CEREMA et le CEDRE sont venues dans l'archipel pour un exercice POLMAR alliant différents partenaires (DTAM, ONCFS, entreprise privé...)

...et la sécurité des populations et des biens...

Développer le territoire, c'est également prendre en compte les risques et préserver la sécurité des populations par des actions contribuant à la protection des habitants et des biens.

Pour ce faire, la DTAM a piloté les actions suivantes :

- Instructions régaliennes du réaménagement du dépôt d'hydrocarbures du Cap à l'Aigle et des installations de gaz sur les deux îles,
- Poursuite de l'étude de la problématique de l'érosion du trait de côte sur Miquelon-Langlade en partenariat avec le BRGM,
- Continuité des actions visant à assurer la sécurité alimentaire et sanitaire des populations.

...tout en planifiant l'organisation du territoire...

Pour que toutes les actions présentent un impact durable sur le territoire, il est nécessaire d'organiser et planifier des plans d'actions thématiques.

Parmi ces réflexions et plans engagés, la DTAM a particulièrement mené :

- Concours à la mise en place d'un programme pilote expérimental visant à atteindre l'autonomie alimentaire en région froide,
- Travail sur l'accueil des ferries et l'aménagement du front de mer à Saint-Pierre,
- Validation par l'administration centrale de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie,
- Mise en fonction d'une plateforme territoriale d'information géographique avec un nouveau modèle numérique de terrain de l'IGN,
- Finalisation et mise au point avant instruction du Plan de Prévention des Risques Littoraux.

...avec un pilotage et un management adaptés.

Suite à la réorganisation de la DTAM actée fin 2016, ses services et agents ont poursuivi en 2017 la mise en place de nouvelles méthodes et pratiques de travail afin de conduire cette évolution.

Le travail accompli par les services supports ont permis de mener à bien ces changements, plus particulièrement par des actions d'enregistrement et mise à jour de la réaffectation des agents au sein des nouveaux services dans les différentes bases référentielles au niveau national, ainsi que par les actions de formation et de communication nécessaires pour accompagner ces mutations.

Principaux axes d'activité pour 2018

Lors des dialogues destinés à définir les opérations à engager en 2018, la DTAM a priorisé auprès des directions générales des ministères et de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon les actions qu'elle entend mener. Parmi ces actions, on peut citer principalement :

Infrastructures existantes ou nouvelles

Les prévisions d'intervention de la DTAM sur les infrastructures se situent sur les domaines portuaires, routiers et des constructions publiques. On peut noter, parmi les différents projets à mener, les interventions principales suivantes :

- *Réhabilitation du quai du Commerce à Saint-Pierre,*
- *Gros entretien de certains ouvrages portuaires à Saint-Pierre et à Miquelon,*
- *Renouvellement d'une partie des chaussées du réseau routier national et mise en enrobés de la route de l'Anse-à-Pierre,*
- *Réfection des installations techniques de la patinoire,*
- *Réfection des toitures de la Préfecture et du siège de la DTAM,*
- *Construction de l'Internat de la réussite et maîtrise d'ouvrage des travaux de ventilation du lycée,*
- *Mise en service de l'abattoir de Miquelon.*



Les équipes de l'Atelier routes de l'Antenne de Miquelon assurent le déneigement des routes de la grande île durant l'hiver.

Préservation de l'environnement

Les actions que la DTAM devra mener en 2018 en matière de protection de l'environnement sont décidées dans le cadre de la mise en place de projets structurants, ou encore dans un but de mieux connaître les milieux :

- *Instructions réglementaires au titre du code de l'environnement des travaux liés au projet de terminal de croisière et au projet de terminal d'accueil des ferries,*
- *Suivi renforcé des espèces exotiques envahissantes,*
- *Campagnes d'acquisition des données physico-chimiques et bathymétriques des plans d'eau de l'archipel.*

Protection des populations et des biens

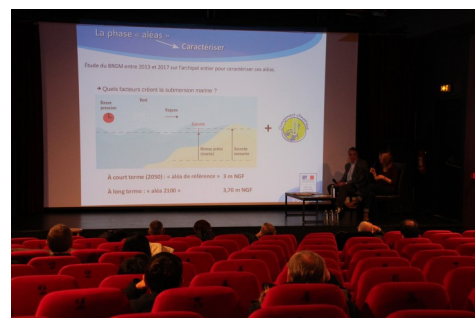
De même, les actions de la DTAM en matière de protection des populations et des biens sont consécutives à l'actualité en matière d'infrastructures :

- *Instruction réglementaire du renouvellement d'autorisation d'exploitation de la carrière du Fauteuil,*
- *Démarrage de la réflexion visant à définir le schéma territorial des carrières,*
- *Suivi des différentes installations classées de l'archipel,*
- *Suivi d'entretien et des visites techniques approfondies des barrages de la Vigie et du Goëland.*

Organisation du territoire

En matière de planification et d'organisation du territoire, la DTAM a prévu d'accompagner plusieurs actions dont les plus notables sont :

- *Approbation définitive et mise en place de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie,*
- *Mise à l'enquête publique et approbation par arrêté préfectoral du Plan de Prévention des Risques Littoraux,*
- *Refonte des aides publiques à l'habitat,*
- *Réalisation d'un plan de développement de l'agriculture durable à Saint-Pierre et Miquelon,*
- *Aide à la reprise d'une exploitation agricole à Miquelon.*



Des réunions préalables concernant l'enquête publique du PPRL se sont tenues à Saint-Pierre et à Miquelon en décembre 2017.

Pilotage et management adaptés

Afin de renforcer sa politique de pilotage et de management, la DTAM a entrepris plusieurs actions dont notamment l'acquisition d'une vedette mutualisée pour les interventions en milieu maritime comme les missions liées à l'activité des Affaires Maritimes, le suivi de la biodiversité à caractère marin ou encore le suivi physico-chimique des milieux et fonds marins.

De plus, la DTAM va initier un processus de réflexion en interne afin d'améliorer l'optimisation de la performance de ses services.